

injustement leur droit d'utiliser pleinement et en toute liberté l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Il nous semble que les puissances nucléaires devraient faire beaucoup plus que de n'accepter cette obligation qu'en principe: elles devraient faire connaître clairement leurs intentions en rédigeant un texte assez détaillé sur leur engagement même si cela devait les empêcher plus tard de dicter les conditions précises selon lesquelles on offrirait ce service. Et je crois qu'un tel engagement devrait nécessairement comprendre un rôle de surveillance pour une agence internationale telle que l'AIEA, ou tout autre organisme semblable.

Mes propos sur les explosions nucléaires pacifiques m'amènent à la question de la prolifération verticale. Pour avoir renoncé à leur droit nucléaire, les États non nucléaires sont à peu près unanimes à demander aux puissances nucléaires de faire des démarches décisives et de prendre des mesures concrètes pour assurer le contrôle des armes nucléaires: des mesures telles que la réduction ou du moins le gel des stocks de vecteurs et d'armes nucléaires offensives et défensives, une mise au ban générale des essais nucléaires et la cessation de la production des armes nucléaires.

Je ne dis pas que les puissances nucléaires devraient envisager des mesures qui finiraient par troubler ou bouleverser la stabilité créée par l'impasse nucléaire actuelle, mais je dis qu'elles devraient, afin de maintenir cette stabilité, accepter de réduire leurs forces offensives stratégiques. J'irais même jusqu'à dire que si le désaccord entre les États-Unis et la Russie au sujet d'une concession juste et raisonnable, était poussé au point de faire échouer les négociations et d'empêcher l'acceptation générale d'un traité de non-prolifération, cela pourrait, comme d'autres écueils dont j'ai déjà parlé, faire beaucoup de tort à la longue, à leur propre sécurité ainsi qu'à celle de tous les autres, parce qu'on aurait perdu l'occasion de prendre une première mesure essentielle pour le contrôle des armes nucléaires.

Nous sommes tous au courant du programme "Plowshare" aux États-Unis. Nous ne serions pas tous d'accord (sauf erreur, même les parrains de ce programme ne sont pas tous d'accord) sur les avantages qu'on pourra retirer de "Plowshare" plus tard. Tout en admettant que ce programme peut offrir des avantages à l'avenir certains d'entre nous s'inquiètent de l'influence qu'il peut exercer sur les efforts qu'on tente actuellement pour empêcher la prolifération nucléaire. Il me paraît évident que le programme "Plowshare" est susceptible d'encourager les États non nucléaires à vouloir développer cette force nucléaire pour eux-mêmes. Il devient de plus en plus manifeste que les pays dont le potentiel nucléaire est réel ne se rallieront pas facilement à la thèse à laquelle nous souscrivons, au Canada, et qui veut que les États non nucléaires actuels renoncent pour toujours à une technologie qui renferme la promesse d'importants avantages pour l'avenir, parce qu'on ne peut saisir la différence entre les bombes nucléaires et les explosions nucléaires pacifiques.

Si les États-Unis étaient francs et clairs au sujet des démarches dont ils ont déjà parlé en termes vagues et s'ils acceptaient d'inclure un article satisfaisant dans un traité de non-prolifération, nous aurions peut-être la réponse à la question qui nous préoccupe. Il est peut-être temps que les puissances nucléaires étudient l'à-propos de confier à l'AIEA ou à un organisme international semblable un rôle de plus en plus important dans la direction et